31e ANNEE N° 2488 PARAIT LE SAMEDI 14 FÉVRIER 1920

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Huit francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.40
Commerciales (la ligne).....0.30
Réclames (la ligne).....0,60
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LETTRE DE PARIS

L'UNION CONTINUE

Ce que l'on aime chez M. Millerand, c'est cette pensée ferme, cette rude franchise, ce langage direct par quoi il se distingue de tant de parlementaires. Il ne louvoie pas, il ne joue pas, en artiste, avec les mots et les idées ; pas plus, d'ailleurs, qu'il n'intrigue dans les couloirs et ne se livre à des combinaisons savantes où d'autres sont passés maîtres. On peut lui reprocher de manquer de souplesse et de science manœuvrière. Il n'a pas, il est vrai, cette fertilité de moyens qui permet auv rhéteurs de manier à leur guise les assemblées et de se maintenir en équilibre dans les positions les plus incommodes. Mais nous vivons en des temps où ces jeux d'adresse doivent céder la place à des préoccupations plus graves. Il faut maintenant parler clair et net. Il ne s'agit plus pour un Président du Conseil qui prend le pouvoir de s'assurer une majorité au moyen d'artifices de tribune et en composant un programme à l'intention de tel ou tel parti, de tel ou tel groupe politique que l'on veut s'attacher. La tâche est plus haute et plus vaste. Elle exige tous les concours Celui qui s'offre à l'entreprendre doit savoir s'il a la confiance du Parlement, s'il sera soutenu dans son effort, si l'on accepte de le juger à l'œuvre. M. Millerand a posé la question à la Chambre Et la Chambre, à une énorme majorité lui a répondu favorablement.

Il ne pouvait en être autrement. Comment cette Chambre n'approuverait-elle pas M. Millerand lorsqu'il exprime les idées qui sont les siennes ? Elle a été élue justement pour les faire prévaloir. « Assez de politique, de question de personnes, de groupes et de partis, disaient les candidats aux électeurs. Assez de discours et d'interpellations. De l'union, du travail. »

Et c'est ce qu'a répété M. Millerand à MM. de Magallon et Géo-Gérald. Pour la première fois on a entendu un chef de gouvernement condamner, en pleine Chambre, l'abus des interpellations, déclarer qu'à un programme et des temps nouveaux, il fallait des méthodes nouvelles et que si son cabinet n'était pas constitué d'après le principe de la représentation proportionnelle des groupes, il en était bien fâché, mais qu'il avait tenu avant tout à le composer d'après le principe des compétences, fût-ce en prenant des membres hors du Parlement.

Est-ce que, d'autre part, la majorité de la Chambre n'a pas reconnu sa propre doctrine économique et administrative lorsque M. Millerand a proclamé cette grande vérité, trop méconnue jusqu'ici : « Je ne conçois pas que l'Etat puisse se gérer suivant d'autres règles générales que celles d'une grande entreprise industrielle bien menée. »

Et lorsque, sur une interruption des socialistes, le président du Conseil a opposé la « collaboration des classes » à « la lutte des classes », n'a-t-il pas, d'un mot, résumé tout le programme social de l'avenir, toute l'organisation nouvelle du travail, reconnue aujourd'hui par tout le monde comme indispensable à la paix publique ?

L. BARRET.

ENTRE NOUS

Le bon Exemple

Nos fonctionnaires ne liront certainement pas sans fruit cette nouvelle qui nous arrive de la République polonaise. Elle a droit, en effet, sur notre territoire. à la plus vaste publicité.

En effet, « l'Union des fonctionnaires de Galicie » vient de voter l'ordre du jour que voici :

« Les fonctionnaires de l'administration polonaise, conscients de l'importance de leur travail et voulant contribuer au développement de l'Etat polonais, se déclarent prêts à travailler gratuitement deux heures de plus pour le bien public. «

Eh bien ! nous autres, pauvres contribuables français, nous n'en demandons pas tant. Et surtout nous ne demandons pas de sacrifices gratuits. Nous reconnaissons du reste, que d'excellents et modestes fonctionnaires n'ont pas attendu de lire cette motion pour faire leur devoir,

Mais beaucoup trop encore s'imaginent que leur fonction est une sorte de bien propre, qu'un gêneur, un trouble-fête, le public, en un mot, vient parfois assombrir de sa présence, de ses réclamations.

Toute la presse retentit de doléances contre ce qu'on a plaisamment nommé « l'ubureaucratie ».

Le jour ou les fonctionnaires publics, tout comme les employés de commerce privés, s'apercevront qu'ils sont au service.... du client, ce jour-là nous n'aurons rien a envier à la Pologne

L. D

Le nouveau régime du pain

Par application de l'article 12 du décret du 3 février 1920, les personnes appartenant aux catégories ci après désignées et qui en feront la demande bénéficieront à partir du 1er mars de la réduction du prix du pain dans la mesure fixée par ce décret et jusqu'à concurrence de 400 grammes par tête et par jour.

1° Chefs de famille ayant à leur charge au moins 3 enfants pour chaque enfant de 16 ans au plus :

2° Veuves ayant au moins 2 enfants à leur charge pour chaque enfant agé de 16 ans au plus

3° Réformés de guerre avec pension, dont l'invalidité constatée est de 50 0|0 au minimum ;

4° Vieillards, infirmes, et incurables, bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1905.

Ces consommateurs devront faire leur déclaration avant le 12 février courant, à M. le maire du lieu de leur domicile et produire à l'appui toutes pièces justificatives : livret de famille pour les 1re et 2e catégories, titre de pension pour la 3e, et carte de vieillards infirmes ou incurables pour la 4e.

COIN DU POÈTE

De la Terre à Mars

Les communications par T. S. F, sont fréquemment brouillées par des messages inconnus qui viendraient de la planète Mars. mais ces messages sont confus et les communications restent peu claires.
(Les journaux).

— Allô ! Allô ! ne coupez pas,
Vous entendez que l'on me cause !
Le 211 !... Quel fracas !...
Allô ! mais oui ! c'est pour la chose !...
C'est de Mars que l'on me répond,
Vous pourrez sans doute me dire,
Tandis qu'ici on se morfond
A qui ai-je l'honneur.....,... — Tityre !

— C'est un nom de berger latin ;
Vous avez donc sur votre globe
Des côteaux parfumés de thym,
Où la lumière étend sa robe.
Avez-vous aussi, comme nous,
Pour braver la lourde froidure
Dans votre ciel un soleil doux
Et quel sera chez vous..... — Très dure !

— Allô ! j'entends mal, je reprends,
Je vous disais, Martien aimable
Que vos appels déconcertants
Nous font la vie abominable.
Vous nous troublez par votre écho ;
On ne s'entend plus, sans colère ;
Si vous parlez incognito,
Nous pourrions cependant..... — Cythère !

— Dans le royaume des Martiens,
On fait de l'esprit, il me semble ;
Ce sont des projets icariens
Que vous caressez tous ensemble...
Venez, vous serez bienvenu ;
On est chez nous en République ;
Mais là haut, a t-on reconnu
Un roi, un empereur ?..... — La clique !

Ah ! vous insultez les puissants !
Il convient chez vous d'être athée,
Et vos appels retentissants
Sont une plainte révoltée !...
Vous démolissez tout exprès,
Par les discours et par l'affiche ;
Et puis que mettrez vous après
Pour remplacer tout ce qui..... — Niche !

— Décidément, on ne peut pas
Causer avec vous sans brimade.
Vous me jetez en un fatras
Des mots abstraits, une salade !...
Je vous laisse à tous vos rébus
Et je demeure sur la terre,
Car, de tout ceci, je conclus
Que Mars n'est au fond qu'un... — Mystère !

Pierre d'ARROUX.

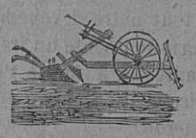

Chronique Agricole

Le dimanche 8 février il a été constitué un syndicat agricole qui prend le nom de *Syndicat de Sisteron.*

Voici les membres qui font partie du bureau :

Président : Henry Bonfort, agriculteur a Sisteron.

Vice président : Margaillan, horticulteur à Sisteron.

Secrétaire : Roman Léopold, agriculteur à Sisteron,

Trésorier ; Maldonnat Louis, agriculteur à Sisteron.

Conseillers : Colomb Alfred, pépinériste à Sisteron Latil Léon, Imbert Henri, agriculteurs à Sisteron.

Je ne saurais trop insister sur l'utilité du Syndicat Agricole qui, non seulement est un moyen pour l'agriculteur de se procurer certaines denrées à des prix moindres que ceux du commerce, mais aussi il faut le considérer comme une force morale.

Je ne m'étendrai pas sur l'utilité matérielle du syndicat que vous connaissez certainement pour mieux étudier l'utilité morale.

Au lendemain de la terrible crise que nous venons de traverser, la réflexion vous a amenés à constater que la guerre a duré plus longtemps à cause du manque d'union dans notre parti et que le jour ou cette union fut un fait accompli, la Victoire en a été la conclusion.

Après la guerre, dans toutes les professions ou la solidarité existait, les personnes exerçant ces professions ont fait bloc pour obtenir de leurs employeurs ou des pouvoirs publics des augmentations, des traitements ou des salaires leur permettant de vivre aisément,

Nous seuls, agriculteurs, qui ne sommes que peu ou pas unis, n'avons rien obtenu ou bien peu de choses.

Il est certain que nous sommes à la base de toute l'existence du pays. Nous fournissons la plus grande partie du pain, de la viande, des légumes, des laines pour les vêtements, des cuirs pour les chaussures, etc. Nous devrions être nous, agriculteurs, les mieux protégés, les mieux défendus.

Pendant la guerre 70 o/o des soldats étaient pris dans nos rangs donc la même proportion de morts et de blessés.

Puisque tant des nôtres ont arrosé de leur sang la terre qui nous nourrit tous, il est juste que nous passions les premiers.

Nous n'arriverons à celà que par l'union, la solidarité qui résident dans le syndicat. Les isolés seront voués à l'obscurité. Il n'y a que le nombre uni qui pourra abattre les obstacles.

Laissons de côté tout esprit de routine et de jalousie, pour marcher tous la main dans la main vers le progrès pour que nos terres

© VILLE DE SISTERON

soient belles, nos moissons fructueuses et aussi pour qu'on nous en donne ce qu'elles valent et non point ce qu'on veut bien nous en donner

Le département des Basses Alpes est considéré comme un pays agricole, mais, hélas ! aussi comme celui le moins peuplé de France. Beaucoup des nôtres ont abandonné la Terre Natale pour des cieux meilleurs. Pourquoi ? Par ce que sous ces cieux plus cléments ils ont cru trouver — et certains ont trouvé, — plus de prospérité par leur travail rendu moins ingrat par les facilités des débouchés et des écoulements.

Il faudrait que ceux là reviennent et que plus un seul ne s'en aille ; pour cela efforçons-nous de rendre notre pays plus prospère et plus riant en suivant les exemples qu'on nous donne, en étudiant les expériences.

De grands efforts sont faits en ce moment dans les Basses-Alpes, appuyons-les des nôtres et ayons la volonté de prospérer.

Henri BONFORT BEY,
Président du Syndicat agricole de Sisteron.

* * *

Le Syndicat de Sisteron, n'est pas exclusivement réservé aux seuls habitants de la commune de Sisteron, ceux qui voudraient en faire partie et qui habitent une commune des environs où il n'existe pas déjà un syndicat, peuvent se faire inscrire. Ils seront les bienvenus et tout notre dévouement leur est acquis. L'inscription coute un franc. Envoyer les noms et adresses à M. le Président du Syndicat agricole de Sisteron, domaine do Beaulieu, Sisteron.

Comptant sur un assez grand nombre de syndiqués à l'extérieur, nous conseillons l'abonnement au " *Sisteron-Journal* ", qui nous servira d'organe de liaison. Le Directeur du " *Sisteron Journal* " consent un rabais de 2 francs par abonnement du jour où le centième adhérent sera inscrit, pour ceux qui demanderaient l'abonnement par notre intermédiaire.

(Le Bureau du Syndicat.)

Pêcheurs, mes frères

La rumeur publique toujours bien renseignée, nous apprend que la pêche dans la Durance et le Buëch autorisée moyennant paiement d'une somme minime, allait subir une augmentation notable et cela par la grâce de la Société des grands Travaux de Sisteron.

A l'heure actuelle, où les canaux construit pour le compte de cette Société ont détruit tous les poissons, cette augmentation, que rien ne justifie ne s'imposait pas, à moins cependant que la Société ait un besoin réel de fonds pour lui permettre de faire placer des échelles à poissons ou des grilles, aux endroits utiles, chose qui a été complètement oubliée par elle, et que nous lui rappellerons en temps opportun.

Dans ce cas, pêcheurs mes frères, sacrifions-nous, et allons y gaiement de nos.....dédains.

Un pescaïré

Chronique Locale

SISTERON

La nuit du 14 au 15 — Dans la nuit du 14 au 15 février, les Français dormiront une heure de moins.

En effet a 23 heures dans la nuit du 14 au 15, toutes les pendules de France et d'Algérie seront avancées de 60 minutes.

L'heure d'été durera jusqu'au 25 octobre.

Avis. — Les fournisseurs du bureau de bienfaisance sont priés de déposer au secrétariat de la mairie avant le 31 mars 1920 toutes les factures afférentes à l'année 1919.

Avis. — Le maire informe ses administrés qu'une enquête d'utilité publique est ouverte sur le projet de construction d'un ponceau voûté de 2 mètres d'ouverture sur le ravin de Tillette, quartier d'Aco-de-Catin, et que les pièces du projet resteront déposées au secrétariat de la mairie pendant une durée de 15 jours à partir du 8 février.

—o—

Aux mutilés. — Nous sommes heureux d'annoncer que par l'organe du " *Sisteron-Journal* ", les Mutilés et Blessés, Veuves, Orphelins et Ascendants de notre arrondissement trouveront dans ses colonnes si gracieusement mises à la disposition de cette association, toutes questions touchant à l'intérêt immédiat des nombreux adhérents de l'Amicale.

Lire " *Sisteron-Journal* " sera pour les éprouvés de la guerre, le moyen le plus sûr de connaître leurs droits souvent ignorés, trop souvent méconnus.

Nous commencerons donc à partir de Samedi prochain, de publier sous le titre " Rubrique des Mutilés " toutes les questions les intéressant

Le Président de l'Amicale.
COLOMB Alfred.

L'encéphalite léthargique. — Un cas d'encéphalite léthargique s'est déclaré dans notre ville chez un petit garçonnet de 6 ans. L'enfant dort depuis quelques jours, mais son état va plutôt s'améliorant.

En vente. — Chaque semaine à la librairie Lieutier

fleurs naturelles

grand choix d'œillets, de narcisses, de giroflées, etc., etc.

—o—

Syndicat du bâtiment. — Samedi 14 courant à 5 heures et demie, réunion. Questions diverses et paiement des cotisations.

Le Secrétaire.

—o—

Sisteron vélo. — Dimanche dernier notre 2me équipe a fait sa première sortie en matchant la 2me équipe du Lycée de Digne.

L'équipe du Lycée beaucoup plus forte, ayant des joueurs de 1re catégorie a marqué sa supériorité par 2 buts à 0.

Très joli jeu de nos jeunes qui, beaucoup plus faibles, ont souvent mené le ballon dans le jeu des adversaires.

Pour le premier match nous avons beaucoup d'espoir et les félicitons.

Demain Dimanche, à 14 heures, match d'entraînement entre les 1re et 2me équipes sélectionnées.

Sont convoqués d'office :

Poiret M., Collombon M., Burle L., Eysseric G., Bourgeon J., Ferrary M., Donzion M., Baille L., Pellegrin E., Marcien D., Laugier, Bienaimé.

Roubaud, Latil M., Rolland J., Testanière L., Latil J., Moutte R., Bernard, Imbert P., Borrély, Latil A., Oddou.

Et tous les autres équipiers.

—o—

Foire. — Après demain lundi se tiendra dans notre ville l'importante foire de carnaval

Avis. — Les fournisseurs de la ville qui n'auraient pas encore remis leurs factures, concernant l'année 1919 ou des années précédentes sont priés de les déposer dans le courant de la semaine, au secrétariat de la mairie ou à l'économat de l'E. P. S.

On nous communique :

Coopérative. — Notre coopérative « la Ruche Sisteronnaise » dont le rayon d'action s'étend chaque jour s'occupe de grouper actuellement un lot important de commandes de pommes de terre de semence. Les coopérateurs sont invités à se faire inscrire pour la quantité qu'ils désirent, aux magasins de la Ruche rue Mercerie.

Hôtel Guindon. — Ce soir, grand bal jusqu'à minuit.

Demain dimanche, en matinée, bal de famille, à 4 heures thé avec pâtisserie. Le soir grand bal masqué. Tombola. A minuit souper.

Ouvert toute la nuit. Entrée libre.

Mardi 17, dernier bal masqué. A minuit, grande sauterie et cavalcade pour clôturer la joyeuse période carnavalesque. Réveillon. Entrée libre.

Carnaval. — Ce soir, à 9 heures, dans les salles du " Touring Hôtel " bal masqué, paré, travesti, antineurasthénique et bruyant.

Buffet froid.
Entrée générale 1 franc.
Le sourire est de rigueur.

Mardi gras. — A 9 heures, 2me bal masqué Orchestre arabe. Nombreuses attractions.

Une prime sera accordée au masque le plus bruyant.

Buffet froid. Dégustation d'huîtres.
Entrée générale 1 franc.

On demande à acheter fil de fer de vigne d'occasion No 14, faire offre Bagnail, Sisteron (B-A).

Avis. — M. Pierre PAULAS porte à la connaissance du public, qu'il vient de s'installer, rue Chapuzie, et qu'il se tient à sa disposition pour tous travaux de maçonnerie, de carrelage et de plâtrerie. M. Paulas prend du travail à la journée et à forfait.

A Vendre d'occasion. — Excellent appareil photographique format 9×12, avec ses accessoires Rectiligne Bon état. S'adresser au bureau du journal.

On achèterait une bonne bicyclette de course. — Faire offre à M. Imbert à Mison.

Adressez-vous :
EPICERIE MARTEL,
18, rue Droite, 18,

qui pour cause de cessation de commerce vend son matériel d'Epicerie comprenant :

Etagères-Vitrines, comptoir, tables, balances, bocaux jarres pour huiles, moulins à poivre et à café, caisses à grains, etc, etc.

ÉTAT-CIVIL

(du 8 au 13 février)

NAISSANCES

Georges François Chauvin rue de Provence. — Paulette Marguerite Roman rue Droite ; — Gabrielle Juliette Meyssonnier, la Baume. — Marguerite Albertine Meyssonnier «

PUBLICATION DE MARIAGE.

Entre Henri Auguste Chauvin cult. et Anna Boudoin s. p. — Georges Sarlin, typographe et Camille Emilie Tourniaire.

DÉCÈS

Clotilde Tourrés 74 ans route de Noyers. — Séraphine Rizou épouse Meygnier 59 ans rue Saunnerie.

Etude de Me Roubaud
notaire à **Sisteron**

PREMIERE INSERTION

Suivant acte reçu par **Me Roubaud** notaire à Sisteron, le onze février mil neuf cent vingt les conserts **Alphonse** ont vendu à Mesdemoiselles **Blanche** et **Germaine Mézy** le fonds de commerce d'epicerie exploité à Sisteron rue Droite N° 7, moyennant un prix quittancé dans l'acte.

Jouissance immédiate.

Les oppositions s'il y a lieu devront être faites dans les dix jours au plus tard de la deuxième insertion en l'étude de Me ROUBAUD, notaire.

Pour première insertion,
ROUBAUD.

Etude de Me ROUBAUD,
Notaire à **Sisteron**

VENTE

PAR

Adjudication Volontaire

d'un fonds

de Commerce d'Imprimerie

comprenant la propriété du Journal " **Le Publicateur de Sisteron** "

Le **21 Mars 1920**, à **13 heures**

En l'étude et par le ministère de Me Roubaud, il sera procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, du fonds de commerce exploité à Sisteron, rue de Provence N° 6, connu sous le nom d'**Imprimerie Bourlès** et appartenant à M. **Constans**, imprimeur à Digne.

Ensemble la propriété du Journal " *Le Publicateur de Sisteron* ".

Le matériel comprend notamment : Une machine Marinoni. Une pédale. Une presse à bras. Caractères de labeur et de fantaisie et accessoires.

Mise à prix .... 12.000 fr.

Pour renseignements ou pour traiter de gré à gré avant les enchères s'adresser à **Me Roubaud** notaire à Sisteron, dépositaire du cahier des charges, ou à **M. Constans**, imprimeur à Digne.

Pour visiter à M. GIRAUD, coiffeur à Sisteron.

Pour extrait.
ROUBAUD

Étude de Me **Charles BONTOUX**
Licencié en droit
avoué près le Tribunal Civil
de **Sisteron**

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Sisteron le six Juillet mil neuf cent quatorze ordonnant la conversion du jugement de séparation de corps du quinze novembre mil neuf cent dix, enregistré en jugement de divorce.

Entre: Madame **Angéline Marie Léonie Lachal** épouse de Monsieur **Marcel Baptistin Daniel Blanc** propriétaire à Noyers avec lequel elle demeure de droit, mais en fait ayant résidé à Sisteron et actuellement à Beaumont de Pertuis.

Et M. **Marcel Baptistin Daniel Blanc** propriétaire cultivateur demeurant et domicilié à Noyers.

Il appert que la conversion du jugement de séparation de corps en jugement de divorce a été prononcée entre les époux Blanc, à la requête et au profit de la femme.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné à Sisteron le dix février mil neuf cent vingt.

C. BONTOUX.

Etude de Me Félix **THELENE**
avocat avoué à Sisteron (B.-Alpes)

PURGE

d'Hypothèques Légales

Par acte passé le vingt cinq avril mil neuf cent dix neuf, devant Me **Borel Paul**, notaire honoraire, suppléant de l'étude de **Me Borel Pierre**, en son vivant notaire à Sisteron (B.-A.) chevalier de la Légion d'honneur, mort pour la France, Me

© VILLE DE SISTERON

Antoine **Vernet**, ancien boulanger, demeurant autrefois à **Meissex**, aujourd'hui domicilié et demeurant à Sisteron, a acquis, moyennant le prix de **vingt mille francs**, en sus des charges, de **M. Joseph Hilaire Martel**, propriétaire et commerçant domicilié et demeurant à Sisteron, **une maison d'habitation**, située dans la ville de Sisteron, rue Droite N° 18, portée au plan cadastral sous le N° 629 de la section G, composée de trois caves en sous-sol, au rez-de-chaussée, 2 magasins, entrepôt, cuisine et cour sur le derrière, appartements au premier, deuxième et troisième étage, galetas et chambre au quatrième, confrontant au nord la rue Droite, au levant, maison André et Astier, au midi, rue de l'Evêché, au couchant, maison Deleuze.

Copie collationnée de cet acte de vente a été déposée au greffe du tribunal civil de Sisteron le 8 avril 1920 et le procès-verbal de dépôt délivré par le greffier a été signifié le 31 janvier 1920, par exploit de Bertrand huissier à Sisteron, enregistré.

1° à Monsieur le Procureur de la République près le tribunal civil de Sisteron ; à Mme Julie-Hélène **Rivas**, épouse Joseph-Hilaire **Martel**, sans profession, domiciliée et demeurant à Sisteron, femme du vendeur ; 3° à M. Joseph-Hilaire **Martel**, propriétaire et commerçant domicilié et demeurant à Sisteron, en sa qualité de mari et pour les cas de droit.

Cette insertion a pour but de purger l'immeuble vendu de toute hypothèque légale inconnue.

Sisteron, le 13 février 1920.

F. THÉLÈNE.

Etude de Me Louis **ROUBAUD**
NOTAIRE
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

DEUXIEME INSERTION

Suivant acte reçu par Me **Roubaud** notaire à Sisteron, le 31 janvier dernier, M. **Féraud** Joseph, cafetier à Sisteron et M. **Rivas** Joseph, propriétaire à Ribiers, tuteur ad-hoc du mineur **Féraud** Jean-Pierre-Denis, fils de M. **Féraud** Joseph, ont vendu à M. Gabriel **Colombon**, demeurant à Sisteron.

Le fonds de commerce de café connu sous le nom de *Café du Cours* exploité à Sisteron, Avenue de la Gare comprenant : l'enseigne, le nom commercial, l'achalandage, la clientèle, le matériel servant à son exploitation les marchandises et le droit au bail des locaux ou il est exploité.

Jouissance immédiate.

Les oppositions devront être faites à peine de forclusion dans les dix jours de la présente insertion en l'étude de Me **Roubaud**, notaire à Sisteron.

Pour deuxième insertion,
ROUBAUD

UN BON REMÈDE

Contre l'oppression, la toux spasmodique et invétérée des vieilles bronchites contre les crises d'asthme, contre l'essoufflement, le catarrhe, l'emphysème, il faut employer la poudre Louis Legras qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. C'est un remède infaillible. Le soulagement est instantané et la guérison s'établit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 80 (impôt compris), adressé à Louis Legras 139, Bd Magenta à Par

---

Avis aux Cyclistes

La Chambre Syndicale du Cycle et de l'Automobile a décidé, dans un but de simplification, d'adopter une jante et un pneu "Standard".

A partir de cette année, ce pneu sera employé par les constructeurs de cycles pour l'équipement des machines de leur fabrication.

Ce pneu "**Standard**" sera donc dans l'avenir, le seul en usage. Il se fait dans les dimensions suivantes :

550 "**Standard**" route pour enfant
650 » » Dames
70 » » Hommes
700 » course »

En attendant que le pneu '**STANDARD**' soit seul en usage, la vente de la plupart des pneus vélo d'anciennes dimensions sera maintenue, toutefois quelques simplifications seront apportées à la liste de ces dimensions.

Les pneus "**STANDARD**", ainsi que les types les plus courants de pneumatiques pour motos, seront livrables à partir du 16 courant chez M. Charles FERAUD.

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, Boulev. Sépastopol.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et de nouveaux perfectionnements, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

En voici d'ailleurs une preuve :

1° 11 19.

Monsieur Glaser,

C'est avec plaisir que je vous annonce que mon enfant se trouve admirablement bien depuis qu'il porte vos nouveaux appareils. Quand je vous l'ai conduit les hernies menaçaient à chaque effort de s'étrangler. Maintenant tout danger est écarté, et j'ai l'assurance que mon enfant guérira bientôt puisque ses hernies ne sont plus ressorties. Je vous autorise à publier ma lettre. Remerciements.

M. RICHIER.
Marchand de grains à Gap (Htes-Alpes)
Boulevard Lamartine.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous à

à **GAP**, 6 février de 2 h. à 6 h et le 7 de 8 h. à 4 h. Hôtel des Négociants.
à **VEYNES** 8 fév, jusqu'à 2 h. Hôtel de la Gare
à **APT** samedi 14 fév. Hôtel du Louvre.
à **SISTERON**, lundi 16 février de 11 h. à 4 h. Hotel des Acacias.
à **MANOSQUE** mardi 24 février Hotel Pascal.
à **FORCALQUIER** lundi 1e Mars de 11 h. à 4 h. Hotel des lices.

Brochure *franco* sur demande. Ceintures ventrières pour déplacements de tous organes.

LA HERNIE

GUÉRIE PAR
la Méthode **LEROY**
CHUTES de MATRICE
DÉPLACEMENTS des ORGANES

C'est bien une grande victoire !!! Cette terrible infirmité. **La HERNIE**, est enfin vaincue. Maîtrisée aussitôt, elle est rapidement **GUERIE** sans changer ses habitudes, grâce à la méthode de **M. LEROY**, de Paris, le **MAITRE** de l'Art herniaire, à la renommée si jalousée, mais jamais égalée.

HERNIEUX, ne confondez pas ! Dominant de bien haut les promesses des soi disant spécialistes, les milliers de **GUERISONS** obtenues par la **METHODE LEROY**, et publiées par toute la presse valent mieux que de vaines promesses ainsi que le démontrent ces récentes attestations :

NEGREL Rosin, à LASCOURS par Roquevaire (Bouches-du-Rhone) hernie guerie en trois mois.

DESPESSAILLES, 20 rue d'Angleterre à NICE (Alpes Maritimes) hernie guérie en un mois.

FOURNIER ainé à LUNEL-VIEL (Hérault) Hernie guerie en quelques mois.

CE SONT DES PREUVES !!!

Adressez-vous donc en toute confiance à l'éminent praticien qui recevra à :

DRAGUIGNAN, mardi 10 février de midi à 3 h. 1/2, Hôtel Féraud,
SISTERON lundi 16 février de 11 h. à 3 h. Hôtel des Acacias.
ORAISON mardi 17 février Hôtel Gouin.
DIGNE samedi 21 février de 11 h. 1/2 à 3 h. Hôtel Boyer Mistre.
MASEILLE dimanche 22 février. Hotel des Deux Mondes, 32, Cours Belsunce,
LEROY, 75, r. Faubourg St-Martin Paris

Trop souvent manque de prévoyance

La plupart des maladies de peau, démangeaisons, boutons ou âcretés du sang, les hémorroïdes, sont la conséquence d'une alimentation trop riche et échauffante. Le défaut d'exercice, le surmenage, la constipation et les mauvaises digestions sont aussi des causes communes d'eczéma, herpès, psoriasis, etc.

Un régime sain, des repas composés de viande blanche, de légumes verts et comme boisson de l'eau pure ou des tisanes sont le meilleur préventif. Mais contre l'irritation et les démangeaisons insupportables et souvent comme moyen de guérison, l'Onguent Foster est spécialement recommandé.

Ses propriétés adoucissantes et antiseptiques en font un remède précieux pour arrêter l'irritation produite par les piqûres d'insectes, les engelures. Il calme la souffrance dès la première application et l'inflammation de la peau disparaît graduellement.

L'Onguent Foster réussit également bien contre les hémorroïdes externes, internes ou saignantes et est en vente dans toutes les pharmacies, au prix de 3 fr. 50 la boîte, plus 0 fr. 40 d'impôt, ou franco par la poste. H. Binac, Pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris-17.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

LESSIVE PHENIX

Paquets de 1 kg, 0 kg 500, 0 kg 250

La **LESSIVE PHENIX** contient tout ce qu'il faut pour bien ***laver*** et ***lessiver*** le linge ***sans savon*** et sans rien ajouter.

Meubles en tous genres et de tous styles

EBENISTERIE
—
POSE
DE RIDEAUX
ET TAPIS
—
SOMMIERS

Ancienne Maison V. COLOMB
Fondée en 1850

Emile Pellegrin

Successeur de Georges DIEBO

26, Rue Saunerie: 26
SISTERON

TAPISSERIE
—
FAUTEUILS
et
CANAPÉS
—
REPARATIONS

Manufacture de Chaussures de Romans A. Gailly

Succursale de SISTERON, 28, Rue Droite

La Maison A. Gailly de Romans, a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 1r Janvier elle ouvre une succursale à Sisteron, rue Droite, No 28, pour la mise en vente des produits de sa manufacture : Chaussures de luxe et de travail pour hommes, dames et enfants, mesure, confection, réparations. La Maison A. Gailly a obtenu à toutes les expositions les plus hautes récompenses pour la préparation et la qualité de ses cuirs, et une renommée incontestable pour l'élégance et la solidité de ses chaussures.

AUX GALERIES SISTERONNAISES

Raoul COLOMB

Traverse de la Place, SISTERON

MAISON DE CONFIANCE

Nouveautés **Lainages** **Soieries**

Toiles et tissus

Lingerie **Bonneterie**

Confections pour Hommes, Dames et Enfants

VÊTEMENTS SUR MESURE

(Grand choix de Complets pour Démobilisés)

M. Raoul Colomb mobilisé pendant la durée de la guerre, reprenant définitivement la direction des **Galeries Sisteronnaises** remercie sa clientèle de l'avoir toujours honoré de sa confiance et l'informe qu'il fera comme par le passé tous ses efforts pour la contenter en lui offrant le choix le plus complet de ses marchandises aux prix les plus modérés.

CYCLES ET MOTOS

Accessoires, Outillage, Pièces détachées

PNEUS - CHAMBRES A AIR - BOYAUX

Charles Féraud

27, RUE DROITE, SISTERON

VENTE-ACHAT-ECHANGE-REPARATIONS

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES — CYCLES — MOTOCYCLETTES

VENTE **'PEUGEOT'** ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORTS DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence, (à côté du Casino) SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

A la Belle Jardinière

RUE DROITE

Lingerie - Bonneterie - Trousseaux

Layettes - Corsets - Parapluies - Cravates

Dépôt du gant Perrin de Grenoble

Grand assortiment de manteaux et fourrures pour Dames et Enfants

Grand choix de blouses, robes, jupons combinaisons, imperméables, etc.

Mme MORÈRE

SISTERON — BASSES-ALPES

Ferblanterie - Zinguerie - Plomberie - Vitrerie

INSTALLATION EAU ET GAZ

VENTE ET ACHAT

de Fourneau, Poèle, Buanderie, Bicyclettes et objets de toute nature — Faire offre

A. CLÉMENT

59, RUE DROITE — SISTERON

Les produits alimentaires, hygiéniques pour régime

F. GIRAUD 124 Avenue Thiers LYON

PAINS MOUSSELINE

FLUTES MOUSSELINE

FARINEUX DIVERS

sont les

meilleurs, les plus légers et les plus nourrissants

Dépôt : AUDIBERT, épicier, rue Droite, Sisteron

CAMIONS ARIES 3, 4, ET 5 TONNES

LIVRAISON RAPIDE

Carrosserie pour toutes exploitations !

INCURVE POUR TRANSPORT DE VINS - BASCULANTES CITERNES

CAMION DE DEMONSTRATION -- STOCK COMPLET DE PIECES DETACHEES

CAMIONNETTE COTTIN & DESGOUTTES

DE 15 à 1800 Kilogs.

se faire inscrire pour livraison :

GARAGE MODERNE, 27, Rue Carnot, GAP, VVE LAMBERT ET MILLON

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON